



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 23 décembre 2018

Valable à compter du 23 décembre, à 18h00, heures locale

Levée de la « Vigilance fortes pluies »

La Préfecture vous informe :

L'île de Mayotte est placée en « vigilance fortes pluies » à partir du samedi 22 décembre 2018 à 07h00, heure locale.

La masse d'air humide et instable s'éloigne de Mayotte. Quelques faibles averses restent possibles en soirée.

En conséquence, Météo France lèvera à compter de ce dimanche 23 décembre vers 18h00 locale la « vigilance fortes pluies ».

Ce bulletin est le dernier pour cet épisode.

Les services des secours et de la sécurité (17 et 18) ainsi que les maires ont été prévenus afin qu'ils demeurent vigilants.

Les conseils de comportement en cas d'orages :

Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation météorologique en écoutant les informations diffusées dans les médias :

- **Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.**
 - **Ne vous abritez pas sous les arbres.**
 - **N'hésitez pas à vous arrêter dans un lieu sûr. Vous pouvez rester dans votre véhicule qui vous assure une bonne protection contre les effets de la foudre.**
 - **Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.**
 - **Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.**
 - **Soyez prudents dans vos déplacements.**
 - **Ne franchissez pas, à pied ou en voiture, les ravines ou les rivières en crue ou qui peuvent l'être soudainement, ainsi que les radiers submergés.**
 - **Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et faites une réserve d'eau potable.**
 - **Tenez les enfants à distance des caniveaux, ravines et rivières qui peuvent à tout moment déborder. Pour plus d'information, veuillez contacter Météo France : 02 69 60 10 04**
- Site Internet de Météo France : <http://www.meteofrance.yt>**